



United Nations  
International Strategy for Disaster Reduction  
Secretariat, Geneva

Palais des Nations  
1211 Geneva 10  
Switzerland  
Fax: (+41 22) 917 0528  
E-mail: [isdr.vacancies@un.org](mailto:isdr.vacancies@un.org)

## Contexte

La Stratégie Internationale pour la Prévention des Catastrophes (SIPC) est une plateforme multidisciplinaire et multipartite qui assiste les communautés à accroître leur résilience face aux risques naturels, technologiques et aux catastrophes environnementales ainsi qu'à réduire les risques et les pertes liés à l'environnement, aux activités humaines, économiques et sociales. Un certain nombre d'organisations des Nations Unies et de partenaires internationaux y participent à travers la collaboration avec les Gouvernements et les organisations de la Société Civile.

La mise en œuvre de la SIPC relève du ressort d'un Secrétariat dirigé par le Représentant Spécial du Secrétaire-Général des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophes. Les activités principales du Secrétariat sont la coordination politique, la gestion du plaidoyer et de l'information au niveau international et régional, afin d'assurer une synergie entre les stratégies de réduction de catastrophes et celles des domaines socio-économiques et humanitaires.

En janvier 2005, la Conférence Mondiale sur la Prévention des Catastrophes (CMPC, 18-22 Janvier 2005- Kobe, Hyogo, Japon) a eu lieu. Elle constitue le cadre essentiel pour une compréhension et un engagement au niveau mondial en vue de la mise en œuvre de l'agenda de la Réduction des Risques de Catastrophes. La CMPC a adopté la Déclaration et le Cadre d'Action de Hyogo 2005-2015: Construire la Résilience des Nations et des Communautés face aux catastrophes.

Le Cadre de Hyogo pour l'Action constitue le guide essentiel pour la mise en œuvre de la Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes pour les prochaines années et il constitue une mutation conceptuelle sans précédent qui prend en compte la complexité de l'action dans le contexte de la Réduction des Risques de Catastrophes ainsi que la grande variété d'acteurs dont l'intervention est nécessaire pour la réalisation de cet objectif. Il fournit les concepts élémentaires, prescrit les recommandations prévues, présente les détails des trois buts stratégiques pour la Prévention des Risques de Catastrophes et un ensemble de cinq domaines prioritaires pour l'action; et détermine les tâches des intervenants à différents niveaux opérationnels afin d'atteindre le résultat prévu.

La priorité primordiale du Cadre de travail de Hyogo pour l'Action met l'accent sur la nécessité "de s'assurer que la Réduction des Risques des Catastrophes (RRC) reste une priorité nationale pourvue d'une solide base institutionnelle pour la mise en œuvre". Elle recommande également l'établissement "de mécanismes institutionnels pour la RRC (plateformes nationales) avec des responsabilités désignées".

Au niveau régional, l'Afrique est le premier continent à avoir démontré un engagement politique envers la Réduction des Risques de Catastrophes en formulant en 2004, "la Stratégie Régionale Africaine pour la Prévention des Risques de Catastrophes", "le Programme d'Action 2005-2010..." pour sa mise en œuvre et "les Lignes Directrices pour l'Intégration de l'Evaluation des Risques de Catastrophes dans le Développement", sous l'auspice de la Commission de l'Union Africaine, le Secrétariat du NEPAD, la Banque du Développement Africain, et avec le soutien de

United Nations, secretariat of the International Strategy for Disaster Reduction, Geneva  
9-11 Rue de Varembe CH 1202, Geneva, Switzerland  
Tel. :(+41 22) 917 8908/8907 - Fax : (+41 22) 917 8964 - [isdr@un.org](mailto:isdr@un.org) - [www.unisdr.org](http://www.unisdr.org)  
Postal Address: Palais des Nations, CH-1211 Geneva, Switzerland

la SIPC/ONU et les partenaires de l'ONU. Ces documents ont été officiellement adoptés lors de la Première Conférence Ministérielle Africaine sur la RRC, à Addis Ababa en 2005.

La deuxième Conférence Ministérielle Africaine a eu lieu à Nairobi, Kenya du 14 au 16 Avril 2010 pour discuter et d'agréer sur "un Programme d'Action pour l'Afrique pour la mise en œuvre de la Stratégie Africaine pour la Préventions des Risques de Catastrophes (2006-2015)", revu et prolongé, afin de l'aligner avec le CAH.

Le Programme d'Action pour l'Afrique pour la RRC prend en compte les défis émergents et les dangers naturels les plus fréquents en Afrique tels que les facteurs des changements climatiques et les conséquences probables, l'égalité des genres, la réduction des risques de la sécheresse et des inondations. Il a été conçu pour promouvoir des activités concrètes, des résultats prévus et des indicateurs pour superviser les progrès.

Avec ses partenaires, la SIPC/ONU travaille pour la mise en œuvre de campagnes mondiales dédiées à des thèmes mis en relief dans le Cadre de l'Action de Hyogo. la Campagne Mondiale de Réduction des Catastrophes "*Rendre les Villes Résilientes*" traite des questions relatives à la gouvernance locale et aux risques urbains tout en se basant sur les campagnes SIPC précédentes sur *des écoles et des hôpitaux plus en sécurité*, qu'elle avait mis en œuvre respectivement en 2006-2007 et 2008-2009, ainsi que sur les principes de l'urbanisation durable développés en 2009-2013 par la Campagne Urbaine Mondiale de l'ONU-Habitat. En Afrique, près de 30 villes ont signé et se sont engagées à réaliser la campagne des villes résilientes.

### **Contexte Spécifique:**

La population urbaine africaine connaît une croissance rapide et les villes jouent un rôle majeur dans la production de la richesse et dans la réalisation du développement des pays.

Les programmes de réduction des risques urbains vont contribuer à la protection et à la stabilisation du développement des villes en empêchant les catastrophes naturelles de détruire les infrastructures de base, l'emploi et d'anéantir les progrès sociaux et économiques acquis.

La SIPC/ONU développe les DIX ESSENTIELS qui serviront comme estimation préliminaire pour évaluer la situation générale des villes ciblées en termes de gestion de risques.

L'évaluation de la situation des villes vis à vis des Dix ESSENTIELS fournira une base pour le développement du programme de la RRC et un point de départ pour les gestionnaires/maires locaux, les autorités nationales et autres partenaires en vue d'élaborer des stratégies de la RRC pour édifier des villes résilientes et réduire la vulnérabilité.

C'est aussi une occasion pour contribuer à structurer un meilleur dialogue entre les autorités locales et nationales sur la RRC et une relation entre la gestion du risque et le développement durable.

L'évaluation basée sur les 10 ESSENTIELS devrait identifier les lacunes et proposer une feuille de route (lignes directrices) pour aider les autorités locales à développer des interventions de la RRC.

### **Fonctions et responsabilités**

Sous la supervision totale du Chef du Bureau Régional de la SIPC/ONU pour l'Afrique, l'expert est appelé à :

- Développer une stratégie pour une demande locale et nationale de l'outil de l'Auto Evaluation de l'Administration Locale, alignée aux 10 priorités essentielles en vue de permettre aux villes de devenir résilientes ainsi que pour les 5 priorités du CAH
- Recommander et expliquer les projets aux autorités nationales et locales pour leur appropriation et un éventuel suivi
- Assurer la communication et l'échange de l'information parmi les intervenants pertinents et établir des liens avec l'Equipe Pays des Nations Unies tel que déterminé
- Etablir des liens avec les membres adéquats des Plates formes Nationales
- Organiser un séminaire afin d'obtenir un consensus sur le résultat final de l'évaluation des risques

- Rédiger un rapport final expliquant l'objectif du séminaire, les processus, la méthodologie utilisée, les résultats obtenus, de manière détaillée en vue de leur généralisation dans l'avenir à d'autres villes.

### **Résultats clé**

1. Un cadre de travail qui aligne l'outil d'évaluation du gouvernement local aux 10 priorités essentielles et au CAH
2. Etablit des liens avec, au moins, les Plateformes Nationales et les partenaires
3. Mène et/ou supervise l'évaluation (les évaluations)
4. Rédige le projet de rapport final
5. Organise des séminaires consensuels en vue de consentir sur les lacunes et la voie à suivre
6. Finalise et rédige un rapport détaillé comprenant des recommandations pour la mise en œuvre de la LG-SAT en Afrique

### **Compétences**

#### *Professionalisme:*

- Capacité de répondre aux exigences changeantes et fonctions assignées
- Capacité d'identifier les questions stratégiques, les opportunités et les risques clé

#### *Planification et organisation:*

- Des compétences organisationnelles effectives et la capacité de déterminer les priorités et de planifier, coordonner et superviser son propre plan de travail.

#### *Communication:*

- De bonnes compétences en communication, s'exprime et rédige de manière claire et effective.
- Démontre une ouverture d'esprit pour partager l'information avec les autres et les informer de manière continue

### **VI. Education, Expérience et Langue**

#### *Education:*

Etre titulaire d'un Diplôme Universitaire Supérieur (Master ou Equivalent) en Sciences Sociales ou domaines connexes.

#### *Expérience professionnelle:*

Une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine de la Réduction des Risques de Catastrophes, l'Enseignement ou des domaines connexes. Une expérience dans d'autres pays africains représenterait un atout

#### *Langues:*

français et anglais: Maitrise aussi bien l'écrit que l'oral d'une des deux langues et possède des connaissances professionnelles dans l'autre.